



Le fil d'AIMCP Loire



Site internet : <https://www.aimcp-loire.fr>



BULLETIN DE LIAISON DE L'AIMCP Loire—39, Avenue de Rochetaillée—42100 SAINT ÉTIENNE

Votre projet de vie et votre bien-être sont notre quotidien

N°31—1er semestre 2020



Sommaire



- 3 Édito
- 4/ 7 Dossier démarches administratives

Avant la crise sanitaire

- 9 Bar de la Saint Valentin au foyer L'Olivier
- 10 Les Olympiades au Foyer L'Olivier
- 11 Carnaval au Foyer L'Olivier
- 12 Après-midi récréatif au Foyer L'Olivier
- 13 Carnaval à l'EM La Grande Terre
- 14 Départ à la retraite d'Annie Merley à l'ESAT
- 15 Départ à la retraite de « Béro »
- 16 Projet Guyane à la SA

Le confinement

- 17 Le confinement et les bouchons au Foyer les Alouettes
- 18/19 Le confinement au Foyer l'Olivier
- 20/21 Jouez avec le Groupe Alizés au Foyer L'Olivier
- 22/23 Le confinement à « la Villa »
- 24/25 Le concours du 1er Printemps des RÊVEURS
- 26/27 Confection de masques en tissus à l'AIMCP Loire

Le déconfinement

- 28 Reprise des sorties au foyer L'Olivier
- 29/20 Témoignages des bénéficiaires du CDP Henry's
- 31 Petites Annonces

Édito de la Présidente

Chers parents, bonjour,

Après ces deux mois et demi de confinement très éprouvant pour nous tous , et en particulier pour nos personnes handicapées, nous commençons lentement à voir le bout du tunnel, sans pour autant bannir de notre quotidien les gestes barrières. Avant de vous informer du contenu de ce fil info, post COVID 19, je veux faire des remerciements



appuyés: d'une part à nos deux administratrices, Agnès Matussière , Vice-Présidente déléguée et Claire Besson, administratrice déléguée de l'ESAT , qui ont créé le réseau « fabrication de masques » et m'ont épatée pour leur efficacité d'action, ainsi que toutes les mamans qui ont répondu à leur appel et qui ont participé aussi à ces confections. D'autre part à notre Directeur Général, aux directeurs des établissements et services, aux chefs de service, aux cadres intermédiaires, et à tous les personnels ,quels qu'ils soient, qui ont assuré, sous sa houlette , des missions auprès de vos enfants, adolescents et adultes avec dévouement et compétence. Je n'oublie, pas bien sûr , la secrétaire du Siège, ainsi que tous les services administratifs et comptables des établissements qui ont été le lien quotidien indispensable au bon fonctionnement des établissements et services de notre association durant la crise sanitaire. Le fort investissement de toutes et tous a été apprécié. Merci à vous et félicitations pour votre implication quotidienne.

Dans ce fil info, vous avez trois parties distinctes: l'avant Covid-19, pendant le confinement et l'après –confinement progressif.

A l'initiative de l'AIMCP Loire, le 1er concours du Printemps des Rêveurs a été proposé aux bénéficiaires, familles et salariés de l'AIMCP Loire, de l'IMC71 et d'OVIVE de Monistrol sur Loire pendant la période de confinement . Le thème était le suivant: « Rêver ce que la crise actuelle va changer positivement dans votre vie de demain ». Vous allez découvrir dans ce numéro le résultat de ce concours. Un diplôme sera remis à tous les participants.

Je vous laisse feuilleter ce fil info « nouveau » et vous souhaite un bon été à tous.

Restez très prudent et comme je le dis au début de mon édito ne bannissez surtout pas les gestes barrières qui sont et resteront encore longtemps d'actualité. Protégez vous toujours et protégez votre entourage.

Bon été et au plaisir de vous revoir à la rentrée .

Bonne santé à toutes et tous .

La Présidente

Maryse BARLET

Les Démarches administratives : AEEH

Cette année, dans le dossier du fil info nous continuerons d'aborder les démarches administratives concernant les enfants et les adultes. Dans ce numéro vous trouverez tout ce qui est relatif à l'AEEH pour les enfants et dans le prochain numéro tout ce qui est relatif à l'AAH pour les Adultes.

Allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH)

*Vérifié le 01 janvier 2020 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)
Service-Public.fr*

1-De quoi s'agit-il ?

L'AEEH est une prestation destinée à compenser les frais d'éducation et de soins apportés à un enfant en situation de handicap. Cette aide est versée à la personne qui en assume la charge. Elle peut être complétée, dans certains cas, d'un complément d'allocation.

2-Conditions d'attribution

L'AEEH n'est pas soumise à condition de ressources.

Elle est versée à la famille d'un enfant en situation de handicap de moins de 20 ans.

La commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH) détermine le **taux d'incapacité de l'enfant**. Les conditions à remplir dépendent de ce taux.

Si le taux d'incapacité de l'enfant est de 80 % ou +

L'enfant doit remplir les conditions suivantes pour percevoir l'AEEH :

- L'enfant handicapé doit résider en France
- Il doit avoir moins de 20 ans
- Il ne doit pas être placé en internat avec prise en charge intégrale des frais de séjour par l'Assurance maladie, l'État ou l'aide sociale
 - Il ne doit pas percevoir des revenus professionnels supérieurs à 55 % du Smic mensuel brut soit 846,68 €.

Si le taux d'incapacité de l'enfant est compris entre 50 % et 80 %

Il faut remplir les conditions suivantes pour percevoir l'AEEH :

L'enfant handicapé doit résider en France

Il doit avoir moins de 20 ans

Il ne doit pas être placé en internat avec prise en charge intégrale des frais de séjour par l'Assurance maladie, l'État ou l'aide sociale

Il ne doit pas percevoir des revenus professionnels supérieurs à 55 % du Smic mensuel brut soit 846,68 €.

Et il faut également que :

l'enfant fréquente un établissement d'enseignement adapté,

ou que son état exige le recours à un dispositif adapté ou d'accompagnement,

ou que son état exige le recours à des soins dans le cadre de mesures préconisées par CDAPH.

Dossier les démarches administratives

3-Niveau de handicap

La CDAPH apprécie l'état de santé de l'enfant et décide de l'attribution de l'AEEH et éventuellement d'un complément d'allocation.

Les compléments sont accordés en fonction :

- des dépenses liées au handicap
- et/ou de la réduction ou cessation d'activité professionnelle d'un ou des parents, ou de l'embauche d'un tiers.

Les compléments de l'AEEH se répartissent en 6 niveaux de handicap.

Le classement dans l'une de ces catégories est effectué par la CDAPH.

Détermination du niveau de handicap		
Conséquences du handicap	Critères	Niveau de handicap
Dépenses mensuelles liées au handicap	Entre 231,37 € et 400,77 €	Niveau 1
	Entre 400,77 € et 512,32 €	Niveau 2
	Entre 512,32 € et 721,25 €	Niveau 3
	721,25 € et plus	Niveau 4
Embauche d'un tiers	8h par semaine	- Niveau 2 - Niveau 3 si entraîne en plus des dépenses d'au minimum 243,76 € par mois - Niveau 4 si entraîne en plus des dépenses d'au minimum 452,70 € par mois.
	20h par semaine	- Niveau 3 - Niveau 4 si entraîne en plus des dépenses d'au minimum 341,15 € par mois.
	Temps plein	- Niveau 4 - Niveau 5 si entraîne en plus des dépenses d'au minimum 295,99 € par mois - Niveau 6 si l'état de l'enfant impose, en plus, des contraintes permanentes de surveillance et de soins à la charge de la famille.
Conséquences sur le travail du parent	Temps de travail réduit à 80 %	- Niveau 2 - Niveau 3 si entraîne en plus des dépenses d'au minimum 243,76 € - Niveau 4 si entraîne en plus des dépenses d'au minimum 452,70 € par mois.
	Mi-temps	- Niveau 3 - Niveau 4 si entraîne en plus des dépenses d'au minimum 341,15 € par mois.
	Arrêt total	- Niveau 4 - Niveau 5 si entraîne en plus des dépenses d'au minimum 295,99 € - Niveau 6 si entraîne aussi des contraintes permanentes de surveillance et de soins à la charge de la famille.

Dossier les démarches administratives

4- Démarche

Vous devez remplir un formulaire de demande Cerfa n° 15692*01 et ses formulaires annexes Cerfa n° 15695*01 et l'envoyer à votre MDPH, de préférence par lettre recommandée avec avis de réception.

5- Instruction de la demande

La demande d'AEEH fait l'objet d'une évaluation de vos besoins par une équipe pluridisciplinaire qui élabore ensuite un plan personnalisé de compensation (PPC). Ce plan comprend des propositions de toute nature (prestations, orientation, conseils).

Le PPC est ensuite transmis, avec vos observations éventuelles, à la CDAPH pour décision.

La CDAPH rend sa décision dans un délai de 4 mois à partir de la date de dépôt de la demande. À défaut, le silence gardé pendant plus de 4 mois correspond à un refus.

6- Montants

Le montant de l'AEEH de base s'élève à 132,21 €.

Ce montant peut être complété, selon les cas, par :

- un complément AEEH,
- et une majoration pour parent isolé, si le parent assume seul la charge de son enfant.

Montant versé en fonction du niveau de handicap		
Niveau de handicap	AEEH de base + Complément AEEH	AEEH de base + Complément AEEH + Majoration pour parent isolé
1	231,37 €	-
2	400,77 €	454,48 €
3	512,32 €	586,69 €
4	721,25 €	956,75 €
5	885,03 €	1 186,64 €
6	1 254,14 €	1 696,22 €

7- Durée d'attribution

a) Si le taux d'incapacité de l'enfant est de 80 % ou + et en l'absence de perspectives d'amélioration de l'état de santé de votre enfant, l'AEEH de base est attribuée sans limitation de durée :

- jusqu'à l'âge limite pour percevoir les prestations familiales (c'est-à-dire jusqu'aux 20 ans de votre enfant)
- ou jusqu'au basculement à l'allocation adulte handicapé (AAH).

b) Si le taux d'incapacité de l'enfant est de 80 % ou + et en cas de perspectives d'évolution favorable de l'état de santé de votre enfant, l'AEEH de base est attribuée pour une période allant de 3 à 5 ans.

c) Si le taux d'incapacité de l'enfant est compris entre 50 % et 80 % l'AEEH de base est attribuée pour une période allant de 2 à 5 ans.

Dossier les démarches administratives

8- Versement

Le droit à l'AEEH est ouvert à partir du mois qui suit le dépôt de la demande à la MDPH. L'allocation est versée mensuellement pendant la durée fixée par la CDAPH.

Lorsque la CDAPH a préconisé des mesures particulières d'éducation et de soins de l'enfant, le droit à l'AEEH est réexaminé au maximum tous les 2 ans.

À savoir : si l'enfant est en internat avec prise en charge des frais de séjour, l'AEEH n'est due que pour les périodes pendant lesquelles il rentre chez lui, c'est-à-dire les fins de semaines et les vacances.

9- Cumul avec d'autres aides

En tant que bénéficiaire de l'AEEH, vous pouvez choisir de cumuler cette allocation :

- avec l'intégralité des éléments composant la prestation de compensation du handicap (PCH),
- ou avec le complément AEEH ainsi qu'avec le 3^e élément de la PCH, à savoir celui concernant les frais engagés pour l'aménagement du logement ou du véhicule, ou surcoûts liés au transport.

Ce choix s'effectue sur la base de propositions figurant dans le PPC. Pour vous aider dans votre choix, la CDAPH vous présente les différents cas de figure et vous propose une comparaison chiffrée des différentes prestations.

À noter : une majoration spécifique peut également s'ajouter si vous assumez seul la charge de votre enfant.

Depuis mars 2019, les deux assistantes sociales d'AIMCP Loire sont là pour répondre à vos questions, vous aider et vous accompagner dans vos démarches administratives, n'hésitez pas à les contacter. Elles travaillent toutes les deux en étroite collaboration.

Mme Cécile CHADEFaux est en charge des dossiers des usagers du Foyer L'Olivier et du CDP Henry's .N° Tél: 06.36.45.69.84

et Mme Véronique COUZON s'occupe désormais des dossiers des usagers des autres structures de l'Association. N° Tel: 06.89.24.10.77

Avant la crise sanitaire



Bonne
& HEUREUSE
Retraite



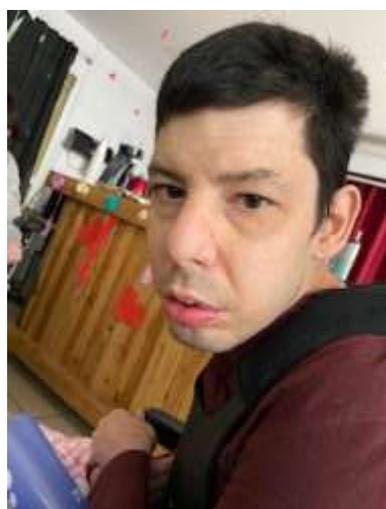
Le Bar de la Saint Valentin



Au foyer l'Olivier nous avons fêté la Saint Valentin, avec ou sans Valentin (e) , les résidents ont pu se retrouver au rez de chaussée.

Les amoureux, les romantiques, les rêveurs, les passionné(e)s, les galants, les sensibles, ont pu se réunir dans une ambiance festive autour du bar avec en prime des gâteaux pour les gourmands et de la musique pour l'ambiance.

Gaëlle GIRINON
Coordinatrice

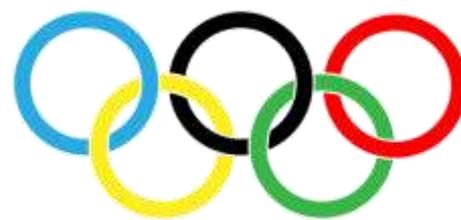


Les Olympiades

Le 15 février 2020, tous les résidents du foyer se sont pris au jeu de participer à un grand jeu, style Olympiade, grandeur nature au sein même du foyer l'Olivier, et en partenariat avec Saint-Etienne Handisport. Jeu d'adresse, devinette, objet à découvrir et autres nombreuses étapes nous ont permis de passer une journée riche en échanges. A la fin de cette journée tout le monde a eu le droit à sa récompense.

Domage que nos invités de « la Villa » ont été freiner par une épidémie saisonnière et n'ont donc pas pu se joindre à nous, une prochaine fois sûrement

L'équipe de coordination du foyer l'Olivier



Carnaval au foyer l'Olivier

Le 26 février 2020 le foyer l'Olivier a fêté le carnaval en préparant des bugnes, en réalisant une œuvre commune avec la précieuse collaboration du Centre social Cré'actif du Chambon Feugerolles et le soutien de Floriane Vachet, art thérapeute. L'après midi s'est terminé avec de la musique et de la danse.

L'équipe de coordination du Foyer l'Olivier



Après-midi récréatif au foyer l'Olivier

Le foyer l'Olivier vient de mettre en place des après-midi festifs réguliers, afin de fêter les anniversaires des résidents en présence de leurs proches.

Le vendredi 6 mars, Fabienne, Florence, Philippe, Pierre, Jamel, Hervé et Enzo, ont invité leurs familles autour de gâteaux confectionnés par nos cuisiniers.

L'établissement, a offert des fleurs et des cartes cadeaux aux résidents.

L'après-midi s'est, bien entendu, fini sur de la musique et de la danse, dans une ambiance amicale et joyeuse.

Valérie VIAL-WROBEL

Cheffe de service éducatif



CARNAVAL à L'IEM la Grande Terre

A l'IEM La Grande Terre, chaque occasion est bonne pour faire la fête ! Cette année encore, mardi 25 février nous avons fêté le traditionnel Carnaval.

Ce fut une belle journée, haute en couleurs en déguisements et en sourires.

Et comme à chaque fois, de la musique des chansons et... des bugnes bien sûr!

Alors vive le Carnaval à l'IEM, et vivement l'année prochaine !!!

*Jérôme LAZERT
Coordonnateur éducatif*





Départ à la retraite d'Annie Merley

Le 3 février 2020, à l'ESAT

C'est dans la bonne humeur qu'Annie MERLEY a fêté son départ à la retraite, entourée de ces collègues. Tous étaient déguisés pour l'occasion sur le thème de la mer, cher à Annie.

Aujourd'hui les travailleurs de l'ESAT et de la SA perdent leur infirmière incontournable depuis 26 ans. Nous retenons d'elle, son écoute, sa gentillesse, son professionnalisme.

Pas de doute l'avenir pour elle sera entre terre, mer, et air. Et pour assouvir un de ces rêves, toute l'équipe de l'ESAT s'est cotisée pour lui offrir un baptême en montgolfière.

La retraite c'est ralentir pour vivre à fond ! C'est s'ouvrir à une nouvelle vie. Bon vent et si vous avez un peu de temps, venez nous faire un petit coucou !

Un grand MERCI

Maryse Barlet et Agnès Matussière

Présidente et Vice-Présidente



Départ à la retraite de Berislav Lucic, dit Béro

Lundi 9 mars 2020 à 18 heures tous les collègues de Béro, sa famille, ses amis proches, étaient réunis dans la salle à manger de l'ESAT, pour lui témoigner leur sympathie à l'occasion de son départ à la retraite. Après la prise de parole de Philippe Monnot, Directeur du territoire de Saint-Etienne, la présidente a retracé le parcours de Béro à l'association de 1996 à 2020. 24 ans de bons et loyaux services, auprès des personnes handicapées. Après le petit discours de remerciements de Béro, ses collègues avaient composé une chanson à cet effet, orchestrée par Eric notre talentueux "maître chanteur". Ambiance chaleureuse et musicale.

L'apéritif, préparé par son épouse avec, bien sûr, des spécialités croates, était succulent notamment les pâtisseries.

Très belle soirée conviviale.

La Présidente,
Maryse BARLET



Projet Guadeloupe

Dans le cadre de notre projet nous vous présentons notre voyage qui se déroulera en Guadeloupe prévu pour janvier 2021, pour une dizaine de jours.

Le groupe sera composé de 7 bénéficiaires de la Section Annexe et de 4 éducateurs.

Nous nous retrouvons un vendredi sur deux pour préparer notre voyage depuis septembre 2019.

L'origine du projet vient d'un bénéficiaire de la Section Annexe originaire de l'île. Cette personne nous a donné envie de découvrir les Antilles.

Nous souhaitons visiter et découvrir la Guadeloupe, ses coutumes et traditions, profiter des paysages splendides....

Nous serons hébergés en demi-pension dans une villa adaptée . La responsable de cette villa forme et travaille en lien avec des associations accueillant des personnes handicapées.

Nous allons également visiter un ESAT pour échanger et découvrir le quotidien des personnes en situation de handicap en Guadeloupe. Après plusieurs appels téléphoniques nous avons pu prendre contact avec un établissement, ils se font une joie de nous rencontrer.

Nous allons mettre œuvre des actions qui contribuerons à financer ce projet.

D'avance merci pour votre participation.

Nous serions ravies de pouvoir par la suite échanger par photos et vidéos de ce que nous avons pu découvrir.



Le Groupe Guadeloupe

confinement



Les Établissements et Services

Foyer les Alouettes

« Le Confinement, et les bouchons ? »

Qu'est- ce qu'on en fait au Foyer les Alouettes ? »

On choisit un modèle, on le dessine sur une planche et avec un peu de patience et un pistolet à colle on dispose les bouchons un par un.

André est fier de vous présenter son hippocampe



Pomares Valérie AMP

Courrier des résidents

Comment nous les résidents du foyer l'olivier nous organisons nous face au coronavirus et au confinement.

Pour faire face au Covid 19, nous avons dû adopter le confinement. L'équipe de direction a pris des mesures pour nous protéger.

Nous sommes restés confiné par étage depuis le 17 Mars. Mais depuis le 20 Avril, Les résidents d'un étage par jour ont la possibilité de rendre visite à leurs compagnons sur les autres étages de 14h30 à 16h30.

Au 5^e étage, une terrasse est à notre disposition plusieurs fois par semaine pour que nous puissions profiter du beau temps. Nous y allons 4 résidents à la fois par étage.

Nous avons la possibilité de participer à des séances de balnéothérapie, dans la nouvelle salle de bain du foyer.

Nous pouvons également participer à des activités sur le 5^e étage proposé par Chrystelle une animatrice. Pour changer nos habitudes, le temps de midi deux personnes d'un étage peuvent prendre le repas sur l'étage 5 avec Chrystelle, Houda et Gaëlle.

Sur nos étages respectifs nous participons à des activités pendant les temps libres : jeux de société, pâtisserie, écouter de la musique, films, des discussions entre nous et avec les professionnels. Tous les soirs à 20h nous applaudissons les professionnels soignants par le balcon de notre étage. Avec la coopération de nos voisins Laure et David qui mettent la musique à fond sur leur sono. .../...



Nous adoptons des attitudes responsables en pratiquant des gestes barrières. Nous évitons autant que possible les contacts rapprochés en laissant une distance entre nous.

Nous prenons nos repas en décalé de ceux des professionnels pour qu'ils puissent garder leurs masques lorsqu'ils nous accompagnent au repas.

Pour le moment ici personne n'est rentré en contact avec la maladie. Tous les professionnels de l'établissement et le personnel réquisitionné par l'association AIMCP Loire s'investissent au quotidien en pratiquant les gestes barrières, et en rendant notre confinement plus agréable en nous proposant des activités.

Nous avons le plaisir d'avoir des nouvelles de nos proches par le biais d'appels téléphoniques ou d'appel Visio.

Nous avons hâte que les choses redeviennent comme avant. Mais pour le moment nous restons Zen et espérons être protégés jusqu'à la fin du confinement.

Les résidents des groupes Alizés et Barabans du foyer l'Olivier.



Jouez avec le groupe Alizés

Groupe AlizésTrouves les prénoms de chaque résident....

1)- _____

Mon 1er est la suite de Jésus ;
 Mon 2d est le féminin de « il » ;
 Mon tout est un prénom féminin.

2)- _____ - _____

Mon 1er est le prénom de Hanin (acteur) ;
 Mon 2d est une branche sous laquelle on s'embrasse ;
 Mon tout est un prénom masculin composé.

3)- _____

Mon 1er est le prénom de Gerra (humoriste)
 Mon 2d est le masculin de « cette »
 Mon tout est un prénom féminin.

4)- _____

Mon 1er est le 5e mois de l'année ;
 Mon 2d sort du pi de la vache ;
 Mon 3e est ce que le chien remue quand il est content ;
 Mon tout est un prénom féminin.

5)- _____

Mon 1er est ce que l'on respire ;
 Mon 2d est la 22e lettre de l'alphabet ;
 Mon tout est un prénom masculin.

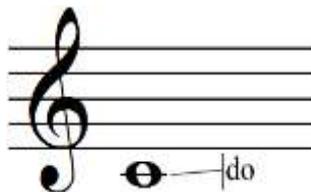
6)- _____

Mon 1^{er} sert pour coudre avec une aiguille ;
 Mon 2d est la 9^e lettre de l'alphabet ;
 Mon 3^e est le contraire de « beaucoup » ;
 Mon tout est un prénom masculin.

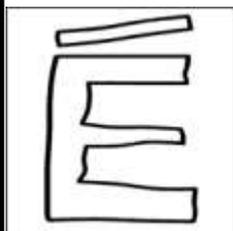
7)- _____



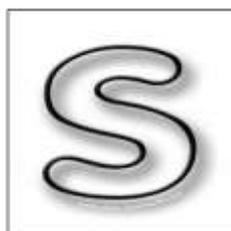
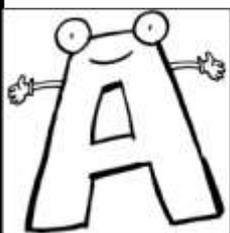
8)- _____



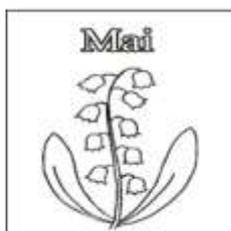
9)- _____



10)- _____



11)- _____



Réponses : 1)- Chrystelle 2)- Roger-Guy 3)- Laurence 4)- Mélék 5)- Hervé 6)- Philippe 7)- Adeline 8)- Dominique 9)- Eric 10)- Auis 11)- Mélanie

Au sein du SAVS "La Villa", le confinement a été vécu différemment par chacun selon la période, le caractère et les ressentis, la météo, la situation familiale et la diversité du personnel présent.

Certains bénéficiaires ont préféré rester confinés dans leur famille pour se sentir plus sécurisé et proche de leurs parents même si parfois c'était long et difficile de ne plus voir les colocataires, notamment lors de la prolongation. Les appels téléphoniques ont été appréciés pour garder le contact et pouvoir discuter avec d'autres personnes que les parents afin de libérer ses ressentis.

Des personnes du SAVS "Thimonier et N. Chaize" ont été accueillies à "La Villa". Ils ont rapidement trouvé leurs repères car ils étaient déjà tous venus lors d'autres occasions et cela leur a permis de retrouver des colocataires différents.

Au départ, il y avait beaucoup d'appréhensions, de peurs, de stress face à l'inconnu de ce virus et toutes les informations entendues. La mise en place de tous les protocoles a pu être rassurante pour certains car signe de sécurité et limitation de possibilité d'être contaminé et à la fois angoissante pour d'autres car révélateur d'une situation exceptionnelle et à risques élevés.

Le fait de vivre en collectivité à plusieurs a permis de ne pas se sentir isolé et de pouvoir échanger autant entre colocos qu'avec le personnel dans les lieux collectifs (tout en respectant les distances bien évidemment) ; et si on souhaitait être tranquille et seul il nous suffisait de se réfugier dans notre chambre. Parfois, nous étions quand même tentés de se réunir à deux dans une chambre pour discuter, jouer à la console, regarder une émission et dans ces moments-là la rigidité du protocole était pesante.

Chacun a globalement réussi à gérer les contraintes de la collectivité et sinon le personnel a su se positionner pour détendre l'atmosphère afin que chacun se sente plus à l'aise. Tout le monde a adoré le fait que le personnel tourne et change régulièrement car cela a permis de revoir des anciens éducateurs ou moniteurs d'atelier du côté des bénéficiaires et le personnel du SAVS s'est senti soutenu dans cette période particulière nécessitant une prise de relais pour recharger les batteries autant physiquement que psychologiquement. .../...



La vie a bien évidemment continué et nous avons fêté les anniversaires, mangé les chocolats de Pâques, apprécié les viennoiseries au petit-déjeuner le dimanche, réalisé des activités manuelles, joué à nos jeux de société préféré (rares ont été les jours sans une partie de triominos), pris des bains de soleil grâce au "patio", pu revoir tous les anciens films en début d'après-midi et on n'avait encore jamais réussi à faire autant de puzzles en un temps record, ...

Les visites des infirmières libérales et du kiné coupaient le quotidien en permettant des temps individuels appréciés.

Nous savions qu'il était 20h grâce aux applaudissements des habitants des immeubles alentours auxquels nous participions.

En cours de confinement, une fois toute la mise en place faite, les habitudes prises et le rythme cadré nous avons vécu une période plus sereine et détendue. Des bénéficiaires nous faisaient d'ailleurs souvent la remarque que c'était "cool" de ne plus être obligé de participer aux tâches collectives et de se sentir comme au restaurant et à l'hôtel. Il faut bien un côté positif à cette situation... Actuellement, on commence d'ailleurs à leur faire reprendre les bonnes habitudes petit à petit.

Tous les RDV médicaux ont été annulés puis grâce aux consultations par téléphone nous avons pu reprendre la mise à jour des ordonnances régulières nécessitant pas de présentiel.

Le confinement a été propice au rafraîchissement de 2 appartements à Nicolas Chaize. Trois de nos collègues se sont reconvertis en peintre pour l'occasion.

Le déconfinement n'a pas été simple car les bénéficiaires s'attendaient à plus de liberté mais on a adapté la situation à chacun pour qu'ils gardent voire retrouvent le moral. La présence et les visites des familles ont beaucoup manqué. Dès que des visites ou des retours ont été possible, le rythme habituel a commencé à reprendre son cours et le climat est redevenu serein. Chacun a été ravi de pouvoir retourner chez la coiffeuse, revoir la podologue, refaire les manucures et les soins du visage.

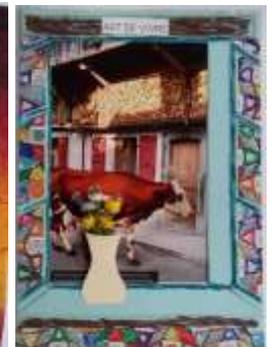
***"Même s'il n'est pas toujours bon de tomber dans la routine,
Le retour à un rythme connu et habituel est rassurant et
sécurisant."***



Des prix spéciaux ont été attribués :

- Rêveur d'Or 2020: **Foyer les Alouettes (AIMCP Loire)**
- Super Rêveur 2020: **Ève (IMC71)**
- Meilleur Rêveur débutant: **Foyer les Alouettes (AIMCP Loire)**
- Rêveur Espoir N°1: **Éloi (AIMCP Loire)**
- Rêveur à plébisciter : **Cathy et les 2 Agnès (IMC71)**
- Rêveur de groupe N°1: **Pavillon Bel Horizon (IMC71)**
- Rêveur le plus prolifique : **CDP Henry's (AIMCP Loire)**
- Rêveur le plus décalé: **Matru Brouillon (AIMCP Loire)**
- Rêveur le plus RSO: **Axelle (AIMCP Loire)**
- Rêveur le plus dans la lune: **Véronique (IMC71)**
- Rêveur le plus exotique: **Pauline (AIMCP Loire)**
- Rêveur le plus méritant: **Foyer l'Olivier (AIMCP Loire)**
- Rêveur prix spécial du jury: **enfants de l'IEM La Grande Terre (AIMPC Loire)**
- Rêveur le plus bienveillant : **Laurent (AIMCP Loire)**

Ainsi chaque participant a été primé.



Confection de masques en tissus par des bénévoles

Devant cette crise sanitaire, sans précédent, mi-mars Claire a commencé à confectionner des masques tissu réutilisables à partir du modèle du CHU de Grenoble, Madame Mélanie REY HAINAUX se porte volontaire dans cette action. Les 75 masques sont distribués au foyer l'Olivier.

Début mai, nous constatons que certaines communes devant la pénurie commencent à distribuer des masques tissu réutilisables, (beaucoup nous semblent inadaptés exemple sigvaris première version). Nous décidons toutes les deux, de nous remettre dans la confection de masques en tissu réutilisables. Mélanie ne tarde pas à nous rejoindre dans cette initiative.

Dans un premier temps, nous faisons l'inventaire de ce qu'il se faisait autour de ce dispositif de protection, et nous en informons Monsieur BESSON, Directeur Général.

Il nous confirme l'existence de réglementation récente. Nous décidons de suivre une confection dans le respect de la spécification AFNOR du 28 avril 2020 de masques tissu réutilisables « faits maison »

Nous faisons appel à Josiane Jouret (amie de l'association et couturière professionnelle), ainsi nous définissons ensemble un processus de fabrication, et nous arrêtons notre choix sur un dispositif en tissu coton avec élastiques derrière les oreilles (longueurs d'élastiques différentes pour masques hommes ou femmes).

Très vite nous nous mettons à la tâche. Un mail est envoyé à tous les parents de l'association pour étoffer l'équipe, quelques mams se portent volontaires. Une équipe d'amies et parents se constitue.

Merci à Michèle Réveillé, à Michèle Thieulin, à Isabelle Avril, Stéphanie Franc, Martine Jourdan, Mélanie Rey Hainaux.



Le 17 mai nous commençons notre distribution de 240 masques avec une notice, aux personnes handicapées et aux salariés pour leurs usages personnels.

Le 16 juin, de nouveau 120 masques sont à distribuer.

150 sont en court de confection.

20 minutes représentent le temps nécessaire pour la confection d'un masque (mise au point du process, Achat matières premières , logistique de répartition de la confection entre différents amis et parents, temps de confection, acheminement).

MERCI à la famille Cheucle (amie de l'association) qui nous fait un don de 50 euros pour le financement du tissu. Le reste à charge est financé par nous-mêmes.

Nous sommes touchées par les remerciements de la part des personnes handicapées et des salariés. C'est un plaisir partagé par toute l'équipe de confection. Les liens créés pendant cette période difficile, nous ont permis de nous sentir utile, de créer une solidarité nécessaire, et de combattre à notre façon ce virus.

Claire Besson et Agnès Matussièrè



Nous remercions également tous les donateurs d'Équipements de Protection Individuelle (EPI)

- Les Visières de l'Espoir
- L'Association Atousport de St Jean Bonnefond
- L'entreprise SNF Floerger d'Andrézieux - Bouthéon

Le déconfinement



Les Établissements et Services

Foyer l'Olivier

Reprise des sorties au Foyer

Le foyer l'Olivier a repris les sorties extérieures, dans les milieux où il y a de l'espace comme à Saint Victor sur Loire, l'étang de Veauchette

Depuis le 25 mai en petits groupes de 2 résidents et 2 accompagnateurs, toujours en respectant mes gestes barrières, les protocoles de désinfections des véhicules et la distanciation physique avec les autres personnes.

Houda et Gaëlle
Coordinatrices



Témoignages des bénéficiaires du CDP

« confinement/déconfinement »

Éloi : « Le COVID 19 pour nous ça a été vraiment embêtant parce qu'il a fallu qu'on reste chez nous. Et maintenant, on revient au CDP à mi-temps alors c'est embêtant mais c'est quand même bien.

Le corona virus, c'est complètement la galère parce qu'on pouvait rien faire dehors mais je faisais plein de choses à la maison. »

Maxime : « Moi, je préfère parler du déconfinement. J'ai mis du temps pour être à l'aise quand j'imaginai revenir au CDP. Je dormais mal car je n'imaginai pas pouvoir porter et respirer avec un masque.

Mais on a une visière pour les transports, alors ça va mieux.

Aujourd'hui j'ai repris mon rythme et je suis plus serein. »

Estelle : « Je n'ai pas aimé être confinée car je n'aimais pas être enfermée.

Je suis un peu sortie, mais je suis contente de pouvoir revenir au CDP et revoir tout le monde. Le taïso me manque. »

Fabien : « Rester à la maison, ça ne m'était jamais arrivé, je n'avais jamais vécu ça.

Il y avait des moments où j'allais bien et à d'autres ça n'allait pas du tout : être coupé du foot, de mes loisirs et surtout de ne plus voir tous mes copains (ceux du foot, du CDP et ceux de mon village). »

Jessica : exprime l'envie de partager son confinement. Avec un échange de questions/réponses, Jessica dit que c'était parfois difficile mais pas toujours. Le confinement a aussi eu du bon, sa maman complète avec de nouvelles informations :

Jessica a bien vécu le confinement. Elle a profité de sa maman et de son papa qui a beaucoup bricolé. Elle appelait sa sœur tous les soirs en visio pour combler le manque. Elle s'est beaucoup reposée.

Tous les jours, nous avons recherché sur le téléphone de sa maman une nouvelle recette de cuisine.

Lors de l'appel téléphonique de ses copains, Jessica était très contente et ça lui a donné envie de revenir au centre et de revoir tout le monde mais le rythme est dur à retrouver.

Clément : « Pendant le confinement, j'ai créé un jeu de société de A à Z avec un petit coup de main de mes parents pour les recherches sur internet, mais c'est moi qui ai eu l'idée. Ils m'ont aussi aidé pour la conception des règles.

Un vrai travail d'équipe : mon père était secrétaire et faisait des recherches sur internet, ma mère m'a aidé à me lancer pour l'idée principale du jeu et pour les règles et moi j'étais le cerveau et je dirigeais mon équipe.

Mon jeu s'appelle « mortel virus », inspiré des récents événements.

Je pensais créer une carte « découverte du vaccin » mais je l'ai pas fait car elle était trop puissante et faisait gagner systématiquement.

Mais j'ai créé la carte « fin du monde ». »

Le 13 juin 2020

VOUS avez besoin d'un véhicule adapté ?
 Nous avons LA solution pour vos déplacements avec des personnes en fauteuil roulant ou en situation de handicap.



Location de véhicules adaptés aux personnes à mobilité réduite. Favoriser l'inclusion des personnes en situation de handicap.



Nouveau dans la Loire !




autonome

Location de véhicules adaptés aux personnes à mobilité réduite.

Contactez-nous !

06 50 04 78 74
 autonome.location@gmail.com

Agence locale (sur rendez-vous):
 34 Boulevard d'Auvergne
 42500 Le Chambon Faugerolles

www.autonome.me

À bientôt !



TURNY A VENDRE

TURNY est une embase pivotante avec le siège qui permet de le faire sortir presque complètement du véhicule.

Ce dispositif vous permet de vous asseoir ou d'effectuer le transfert depuis un fauteuil roulant plus facilement.

Presque neuf il a été utilisé moins de 6 mois.

Vendu avec le manuel complet d'utilisation. Télécommande incluse.

Téléphone pour plus de renseignements : 06 75 19 47 56



Prix : 800 €

Notez le

VENDREDI 2 OCTOBRE 2020

à partir de 17h30

**Assemblée Générale AIMCP Loire
Assemblée Générale Extraordinaire
À l'IEM La Grande Terre à Veauche**

Comme l'an dernier à l'occasion de la rentrée dans les IEM , l'accueil des familles se fera:

- le mercredi 26 août 2020 à l'IEM La Grande Terre
- le mardi 1er septembre 2020 à l'IEM Les Combes de la Grange

**Annulation du
Championnat de
Joëlette prévu
le samedi 19 septembre
2020**

Le bulletin du "Fil info " est aussi consultable sur notre site internet : www.aimcp-loire.fr

La commission Communication

Vous avez des idées ?

Elles nous intéressent pour les prochains numéros.

Faites nous les parvenir par mail:

accueil.siege@aimcp-loire.fr

Par téléphone au 04.77.57.90.59

Par courrier au siège social : 39 avenue de Rochetaillée
42100 Saint-Etienne

Comité de rédaction: Maryse BARLET, Claire BESSON, Murielle JAC, Philippe BESSON avec la précieuse collaboration de Chrystèle ORIOL (dont la mise en page) , secrétaire du Siège social

Date de parution juin 2020



2C
IMPRESSIONS
& COMMUNICATION

Carterie • Flyer • Dépliant • Brochure
Affiche & Grand format • Signalétique • Objet publicitaire

3 rue Dorian • FIRMINY
04 77 06 75 03 • www.2cimpresions.fr